

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone : 517 700 Fax : 517844/512622

41^{EME} SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL EXECUTIF

LUSAKA (ZAMBIE)

14-15 JUILLET 2022

**DISCOURS DE S.E. MOUSSA FAKI MAHAMAT
PRESIDENT DE LA COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE**

Madame la Présidente du Conseil exécutif

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil exécutif

Madame la vice-Présidente de la Commission de l'Union africaine

Mesdames et Messieurs les Commissaires

Mesdames et Messieurs les membres du Comité des Représentants permanents

Messieurs les Présidents des Communautés économiques régionales

Madame et Messieurs les secrétaires généraux et exécutifs des Communautés économiques régionales et Mécanismes régionaux

Mesdames et Messieurs

Je voudrais, en premier lieu, remercier le gouvernement et le peuple zambiens pour tous les efforts déployés pour offrir à nos travaux un cadre idoine qui leur garantissent un déroulement dans des conditions optimales de succès.

21 ans après la tenue de la 37^{ème} session ordinaire de l'OUA au cours de laquelle nos chefs d'Etat et de gouvernement avaient élaboré la feuille de route pour la sortie des fonts baptismaux de l'Union africaine, Lusaka, charmante cité depuis lors transformée par une dynamique soutenue de développement, nous ouvre à nouveau ses bras pour accueillir cette 41^{ème} session ordinaire du Conseil exécutif.

Elle se tient dans un environnement fortement marqué par une succession de crises inaugurée par la survenance de la pandémie de la covid-19 suivie par le conflit russo-ukrainien. Ces crises ont révélé la vulnérabilité de nos systèmes de santé et les limites de la résilience de nos économies.

Elles ont eu également pour effet d'exacerber nos défis sécuritaires liés à la virulence et à l'expansion du terrorisme, à la montée de l'extrémisme violent, à la résurgence des changements anticonstitutionnels de gouvernement, aux perturbations des activités agricoles dictées par la sécheresse et les inondations, et à la dégradation de la situation humanitaire sur le continent.

Madame la Présidente

Excellences

Mesdames et Messieurs

Malgré l'ampleur de ces défis, nos leaders sont restés fidèles à l'objectif fixé en 2001 à Lusaka de changer de paradigme politique, un changement aujourd'hui incarné dans les priorités et les projets structurants de l'Agenda 2063.

La présente session du Conseil exécutif s'attellera non seulement à évaluer le niveau de mise en œuvre de nos différents programmes et des décisions au cours de l'intersession, mais également accordera la priorité à l'examen des recommandations qui visent à atténuer l'impact négatif des crises sus évoquées sur les conditions de vie de nos populations.

Au cours de ce premier semestre, les Comités techniques spécialisés chargés du développement social se sont réunis pour débattre des questions en lien avec le renforcement de l'égalité entre les hommes et les femmes, l'autonomisation des femmes et la masculinité positive, la promotion de l'emploi décent et les programmes visant la protection des travailleurs migrants, de la petite enfance et des personnes âgées.

Sur le plan de la santé plusieurs activités ont été menées. Elles ont porté sur la médecine traditionnelle, la lutte contre la drogue, l'accélération de la réduction de la mortalité maternelle, les modalités de mise en œuvre des phases 1 et 2 de CDC Afrique, notamment la révision de ses statuts et la soutenabilité de son financement et sur le processus du choix du pays devant abriter le siège de l'Agence africaine de médicament (AMA).

La mise en œuvre du thème de l'année 2022 sur la sécurité alimentaire et la nutrition a généré au cours des six premiers mois de l'année un foisonnement d'activités autour des principales orientations que sont l'accroissement de l'investissement dans la nutrition, le renforcement des partenariats et des capacités institutionnelles ainsi que d'un environnement favorable à la nutrition.

En raison de la complexité de la question de la nutrition, les activités à mener en perspective devraient davantage mobiliser une approche holistique qui prend en compte, entre autres, la santé nutritionnelle, la production agricole, les cantines scolaires, l'eau, l'hygiène et l'assainissement, l'approvisionnement et l'accès aux denrées alimentaires, pour ne citer que ces composantes. A cet effet l'implication du secteur privé et la collaboration avec les institutions internationales en mesure de contribuer à l'atteinte des objectifs inscrits dans la Déclaration de Malabo devra être fortement sollicitée.

Pour chacun de ces domaines, votre Conseil devra se pencher sur l'examen des recommandations proposées et, le cas échéant, les valider.

Madame la Présidente

Excellences

Mesdames et Messieurs

Si le rapport sur l'intégration régionale en Afrique élaboré par la Commission au titre de l'année 2022 révèle les progrès enregistrés dans le processus d'intégration, il a néanmoins mis en exergue les différences dans les performances des CER justifiées, entre autres, par les capacités institutionnelles de mise en œuvre.

L'intérêt du rapport réside dans l'identification des contraintes et dans la formulation des recommandations en vue de les surmonter. Il revient à votre Conseil d'enrichir ces recommandations et de définir les modalités de leur mise en œuvre à la lumière des capacités humaines et financières de chaque Communauté économique régionale.

L'efficacité de cette mise en œuvre dépendra du renforcement de la coordination inter-CER et UA –CER. Cette coordination s'annonce prometteuse avec l'entrée en vigueur du Protocole révisé entre l'UA et les CER/MR, avec l'achèvement en cours de la division du travail entre l'UA, les CER/MR et les Etats membres, et avec l'opérationnalisation, dans le domaine de la paix et de la sécurité, de la Plateforme interactive dénommée Echange de connaissance inter-régionale en matière d'alerte précoce et de la prévention des conflits (I-RECKE), conçue par la Commission.

La coordination sera d'une très grande utilité dans nos efforts d'investissement au titre de l'opérationnalisation du deuxième Plan d'action prioritaire des infrastructures (PIDA-PAP 2). Elle permettra d'optimiser les ressources et donnera un coup d'accélérateur au processus d'intégration. Elle le sera également pour la prise des positions africaines communes sur les questions d'intérêt continental.

Aussi voudrais-je mentionner notre position commune sur l'accès à l'énergie et à la transition énergétique à défendre lors de la COP 27 qui sera accueillie par la République arabe d'Egypte. Je pense également que devrions la faire prévaloir lors de la sélection de nos candidats aux différents postes dans le système international.

Madame la Présidente

Excellences

Mesdames et Messieurs

Le contexte actuel, structuré par de nombreuses crises, nous incite à une révision de notre boîte à outils en vue d'améliorer la gouvernance économique et politique du continent dans la perspective de mieux affirmer notre personnalité géopolitique sur l'échiquier international. C'est dans ce sens que la Commission a mis en place un groupe de travail conjoint réunissant la Commission, certains organes de l'Union et les Etats membres, chargé de proposer des mécanismes de conception et de faisabilité des décisions.

Dans la même veine, la Commission poursuit la réforme institutionnelle par la mise en œuvre des décisions, notamment celles concernant l'exécution du Plan de transition dont les principales composantes sont le nouveau système des quotas, l'audit des compétences et le plan d'urgence de recrutement.

Aussi, des efforts ont été déployés pour conduire à son terme la réforme budgétaire et financière qui constitue une dimension essentielle du processus de la réforme institutionnelle. Dans le but d'assurer la durabilité du financement de l'Union, la réunion du F15 tenue au mois de mai dernier à Rabat au Maroc s'est appesantie sur la définition des modalités les meilleures de la mise en œuvre des décisions de Johannesburg et de Kigali adoptées par la Conférence respectivement en juin 2015 et en juillet 2016.

Je voudrais ici me faire l'écho de la Déclaration de F15 qui, aux termes de ses travaux de Rabat, demande aux Etats membres de prendre des mesures concrètes et pratiques pour inverser la tendance observée depuis 2018 dans la diminution des contributions des Etats membres. A moyen terme, l'effet d'une telle inversion sera la réduction de la dépendance à l'égard des financements des partenaires, un principe d'autonomie budgétaire auquel l'UA a toujours aspiré.

Certes, il ne suffit pas de mobiliser des financements additionnels, mais encore faudrait-il les déployer de manière efficiente. Dans ce sens, le rapport de l'audit interne révèle des améliorations dans l'exécution du budget et dans la mise en œuvre des décisions et recommandations relatives aux questions d'audit.

Madame la Présidente

Excellences

Mesdames et Messieurs

Au-delà des activités conduites pendant l'intersession, l'examen du rapport du Comité ministériel sur le suivi et la mise en œuvre de l'Agenda 2063 au titre de la première décennie vous permettra de prendre la juste mesure du rythme de l'opérationnalisation de nos projets phares, de leur niveau d'avancement qui renseigne par ailleurs sur la nature des difficultés à lever pour imprimer une cadence plus rapide à leur exécution.

Nul doute que vos orientations et instructions, basées sur le bilan de cette première décennie de mise en œuvre, poseront les premières balises qui guideront l'entrée dans la deuxième décennie attendue dès l'année prochaine, 2023, qui, nous l'espérons, connaîtra un succès plus éclatant.

C'est dans la logique de cet espoir que j'ai le plaisir de vous annoncer qu'il y a une quinzaine de jours, j'ai personnellement participé à Midrand en Afrique du Sud à l'élection du nouveau Bureau du Parlement panafricain.

Cette élection, qui s'est déroulée dans les conditions de transparence et d'équité, vient redonner le blason de nos institutions, notamment de celle qui porte la voix des peuples africains.

C'est sur cette note positive que je voudrais vous remercier de votre bienveillante attention.